

**COMMUNICATION AUX MEMBRES N° 83**  
Le 30 avril 2017



[national@mppac.ca](mailto:national@mppac.ca)

Chers membres de la GRC,

À chaque jour, nous sommes un peu plus près de notre but, soit celui d'avoir un syndicat accrédité.

La Fédération de la police nationale (FPN) a déposé une demande pour certification. Il s'agit là d'une avancée positive car nous travaillons tous pour établir une représentation syndicale pour les membres de la GRC.

En cette période d'incertitude, l'ACPMP a un rôle important à jouer. Dans bien des cas par le passé, les mouvements syndicaux se sont butés à des obstacles qui ont bloqué leur première application. Dans ces situations, l'organisme commanditaire ne peut déposer une nouvelle demande avant 6 mois. Un tel délai serait un grave revers pour les efforts de syndicalisation de la GRC.

Le mouvement syndical de la GRC est confronté à des défis plus grands que la plupart puisque sous la législation actuelle, un vote au scrutin secret devra être mené à l'échelle nationale par le CRTEFP. Il y a aussi la législation en instance du projet de loi C-4 et les incidences qu'elle pourrait avoir sur le processus de certification. Nous sommes également face à un employeur qui ne veut pas d'une GRC syndiquée.

Voilà pourquoi il est important que l'ACPMP continue d'aller de l'avant. Si la première application échoue, nous devront mettre en place une structure et nous positionner pour lancer une nouvelle demande aussitôt que possible, sinon c'est l'employeur qui gagnera. Les membres de la GRC ne peuvent tout simplement pas prendre le risque d'un délai supplémentaire. Nous avons déjà attendu assez longtemps.

Alors que le processus se poursuit, en l'absence d'un agent négociateur accrédité, l'ACPMP continuera à se battre pour représenter nos membres et leur famille comme dans la tragédie de Moncton, l'enquête sur le CLC St. Albert, les questions de santé et de sécurité, les enjeux de ressources humaines, la compensation et un large éventail de dossiers juridiques.

**LAISSEZ-NOUS PROTÉGER VOS DROITS**

L'ACPMP continuera d'appuyer ses membres, comme elle le fait depuis sa création en 1994.

*Pour en savoir plus, visitez [www.mppac.ca](http://www.mppac.ca).*

*Devenez membre dès aujourd'hui et exprimez-vous d'une seule voix sur les enjeux de travail qui nous concernent tous. Veuillez s'il vous plaît transmettre ce message à vos collègues de la GRC qui ne sont pas encore membres de l'ACPMP.*

**MPPAC | Mounted Police Professional Association of Canada**  
**ACPMP | Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle**